

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : 15 décembre 2025

Objet : Crédits anticipés d'investissement 2026 avant l'adoption du budget primitif général et du budget annexe « locations immobilières »

N° 2025-12-15/01

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois de décembre, le Conseil municipal de la commune de RENAISON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Laurent BELUZE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 22

Présents : 16

Votants : 21

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Muriel MARCELLIN, Sylvie GALLAND, Frédéric GOUTAUDIER, Aurélie SIVET, Jean-Pierre SAPT, Didier PICARD, Yves PERRIN, Philippe GLATZ, Robert MATTONI, Cornelis DROST, Christophe REGNY, Dominique MUZELLE, Séverine BESSON, Magali RAMIREZ et Marie-Françoise DESORMIERE.

Absent : M. Salim DJELLAB.

Absentes excusées : Mmes Monique REMONTET, Carole SYLVESTRE, Laurence CHATEAU, Béatrice DESPIERRE et Céline JANDARD.

Procurations : Mme Monique REMONTET à M. Jean-Pierre SAPT, Mme Carole SYLVESTRE à Mme Séverine BESSON, Mme Béatrice DESPIERRE à Mme Magali RAMIREZ et Mme Céline JANDARD à M. Robert MATTONI.

Date de convocation du Conseil municipal : 11 décembre 2025.

Secrétaire de séance : Mme Magali RAMIREZ.

Comme chaque année, dans l'attente du vote du budget primitif, à compter du 1er janvier 2026 l'exécutif est en droit de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Concernant la section d'investissement, l'exécutif peut, sur autorisation du Conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, exclusion faite du remboursement de la dette.

Aussi, Madame Sylvie GALLAND, Adjointe au Maire déléguée aux finances et au personnel communal propose d'autoriser les crédits d'investissement nécessaires pour permettre la poursuite des opérations engagées et les dépenses nécessaires pendant ces premiers mois de l'année. Il s'agit par exemple de matériels destinés aux services et aux divers équipements de la commune, aux travaux de voirie et d'éclairage public, aux dépenses urgentes sur les bâtiments communaux. Les dépenses effectivement réalisées seront naturellement régularisées au sein du budget 2026.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'engagement et au mandatement des dépenses d'investissement pour l'exercice 2026 pour un montant total de 271 400,00 € TTC pour le budget général de la commune et 4 000 € HT pour le budget annexe « locations immobilières ».

Vu l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2025 et les décisions modificatives du budget général et des budgets annexes,

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à procéder à l'engagement et au mandatement des dépenses de l'exercice 2026 pour le budget général selon les modalités ci-après :

Chapitre - Opérations	Libellé chapitre	BP 2025 + DM	Crédits anticipés 2026
282	Réserves foncières diverses	976 100,00€	60 000,00
295	Eglise		

296	Ecoles et activités périscolaires	180 000,00	15 000,00
297	Autres bâtiments et cimetières	47 131,44	5 400,00
313	Centre technique municipal	31 605,20	5 000,00
316	Mobiliers urbains	65 000,00	24 000,00
317	Voiries communales et rurales	219 803,66	30 000,00
320	Jardin Préfol - travaux aménagements et abords	11 000,00	
321	Bâtiment mairie	86 522,54	5 000,00
334	Terrains de tennis	7 926,00	
335	Salle culturelle & loisirs La Parenthèse	3 000,00	
336	Complexe sportif	97 476,32	5 000,00
342	Défense incendie	2 000,00	1 000,00
346	Maison des associations	16 000,00	5 000,00
351	Aménagement ALSH	1 072 294,80	4 000,00
352	Extension restaurant scolaire	37 516,18	2 000,00
357	Aménagement sécuritaire route de St Romain	218 783,93	
360	ERA travaux d'agrandissement	147 882,31	100 000,00
361	Vidéo surveillance	132 396,08	
Chap 20	Immobilisations incorporelles	65 000,00	
Chap 204	Subventions d'investissement versées	87 537,69	10 000,00
Chap 21	Immobilisations corporelles	7 275,00	
Chap 27	Autres immobilisations financières	-	
Chap 16	Remboursement du capital de la dette	136 048,85	
Chap 040	Opération d'ordre entre sections	43 000,00	
Chap 041	Opération d'ordre dans la section d'investissement	79 000,00	
Total général		3 770 300,00	271 400 ,00

- Autorise Monsieur le Maire à procéder à l'engagement et au mandatement des dépenses de l'exercice 2026 pour le budget annexe Locations immobilières selon les modalités ci-après :

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2025 + DM	Crédits anticipés 2026
16	Remboursement du capital de la dette	683 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	
21	Immobilisations corporelles	13 700,00	
23	Immobilisations en cours	7 300,00	4 000,00
Total général		705 000,00	4 000,00

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.
Renaison, le 16 décembre 2025

La Secrétaire de Séance,
Magali RAMIREZ

Le Maire,
Laurent BELUZE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201824-20251215-2025-12-15_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2025
Publication : 16/12/2025

Le Maire,
Laurent BELUZE